



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°434

NOVEMBRE 2017/ Du



Les annonces pour le bulletin de décembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 23 novembre.

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir :

Du 28/10 au 11/11 Opération ferraille organisée par la JGF Football
04/11 Collecte de journaux – Ecole G.Brassens
12/11 Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts à 11h15 à Saint-Thonan
12/11 Pièce de théâtre à la salle polyvalente – Amicale Laïque
19/11 Kig Ha Farz école Ste Anne
25 & 26/11 Expo peinture et artisanat
03/12 Collecte de journaux – Ecole G.Brassens
03/12 Marché de Noël – Ecole G. Brassens
09/12 Sortie ciné Le Rohan JGF toutes sections
09/12 Collecte de journaux – Ecole G. Brassens
16/12 Passage du Père Noël place du marché à 10h30
07/01 Vœux du Maire 11h30 salle polyvalente
03/02 Soirée Chandeleur organisée par la JGF Football



Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

SAUR

- Service des eaux : 02.77.62.40.00
ZA Sequer Nevez ; Pont L'abbé
- Urgences techniques : 02.77.62.40.09

Communes Pays Landerneau Daoulas

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat :02 98 21 37 67
- Service assainissement :02.98.85.49.66
- Service environnement :02.98.21.34.49
- Pôle Emploi :3949
- CLIC :02.98.21.72.99
- CPAM :3646

Conciliateur de justice : 06.81.89.62.40
M.-F. Le Guen – Mairie, Landerneau

ADMR : 02.98.85.64.22
21bis rue de la Tour d'Auvergne, Landerneau

Centre Départemental d'Action Sociale :
02.98.85.35.33 - 20 rue Amédée Belhommet,
Landerneau
PMI : 02.98.85.95.20

ALSH : 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy

Relais Parents Assistants Maternels :
02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux
Bruyères - Zone de Loc ar Bruc, Plouédern

Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
et le samedi matin de 9h à 12h30.

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de
9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
01/11	Pharmacie de la Gare Landerneau	-
04 et 05/11	Bernicot Landerneau	Pharmacie de La Halle Landivisiau
11 et 12/11	Jouillat-Dutreix Landerneau	Premel-Cabic Kergreis Landerneau
18 et 19/11	Begot-Bouyer Landerneau	Prigent Landivisiau
25 et 26/11	Pharmacie de la Gare Landerneau	Audrain Plouneventer

INFIRMIERES :

- Béatrice FILY-SIDOINE – Tél **02.98.20.23.15**

2 Rte de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Vaccination anti grippale : des permanences auront
lieu les **lundi** et **jeudi**, de **13h45** à **14h15** du 16 octobre
au 16 novembre. Toute autre date possible sur RDV.

**- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Christian
MAINGUY** – Tél **06.20.47.28.90** – 4 Place du Château
Nous informons nos aimables patients, que le cabinet
infirmier Sandrine GORREC et Christian MAINGUY **est
transféré sur la commune de PLABENNEC dès le
01/11/2017.**

Les soins à domicile sur la commune de La Forest-
Landerneau sont maintenus pour les personnes désirant
continuer à faire appel à nos services.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC
2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

**MEDECINS : Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène
WEYNE**, 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de
l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.
Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi
de 9 h à 12 h.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Commission action sociale

**Permanence le mardi 7 novembre de 14h à 15h au
bureau polyvalent**, afin d'aider à effectuer les
démarches administratives, à régler les différents
problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez
rencontrer dans votre vie quotidienne. Possibilité de
RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se
présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret
de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 2, 16 et 30 novembre

Ordures ménagères : 9 et 23 novembre

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28 février :

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h – 12 et 14h – 17h30

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

04-05/11	Rue de Guébriant	01/11	Lot de Rochebrune
11-12/11	Place du Château	08/11	Route de Kergréach
18-19/11	Kergréach	15/11	Keryvonne
25-26/11	Hameau du Parc Hir	22/11	Ker Arzel
-	-	29/11	Croix de La Lieue

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir
que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux
dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de
plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Messes du mois de novembre :

- **1^{er} novembre** : messe à St-Divy à 10h30 : célébration pour les défunts à La Forest et à St-Thonan à 14h30
- **5 novembre** : messe à St-Divy à 10h30
- **12 novembre** : messe à St-Thonan pour les anciens combattants à 10h30
- **19 novembre** : messe à St-Divy à 10h30

La Mairie vous informe

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 16 octobre 2017 à 20 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Roland GUILLON (procuration à Yvon BESCOND), Nathalie FUTEUL (procuration à Emmanuelle ABILY), Claude Patinec (procuration à Gisèle HALLAGOUET).

1 - Communauté de communes :

Transferts de compétences :

1 – Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 13 septembre 2017.

Par délibération en date du 24 juin 2016, le conseil de communauté a approuvé le transfert au 1er janvier prochain de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ».

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 13 septembre dernier afin de procéder à l'évaluation de la charge financière à transférer à la communauté pour ce transfert de compétence.

Yvon Bescond présente au conseil un résumé du rapport de la CLECT qui a statué et s'est prononcée pour un transfert de charges nul.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT.

2 – Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

La Loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) renforce les conditions nécessaires pour bénéficier de la DGF bonifiée (dotation d'état). A compter du 1er janvier 2018, les EPCI à fiscalité propre devront exercer au minimum 9 des 12 compétences listées à l'article 5214-23-1 du CGCT.

Pour permettre le maintien des conditions d'éligibilité de la communauté de communes à la DGF bonifiée, le conseil de communauté a souhaité engager une procédure de transfert de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » à compter du 1er janvier 2018. Le conseil de communauté disposera alors d'un délai de deux ans pour définir l'intérêt communautaire.

Il est proposé au conseil municipal de transférer cette compétence à la communauté de communes à compter du 1er janvier 2018.

Accord du conseil à l'unanimité.

3 – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La loi N° 2014-58 du 27 janvier 2014 dite loi MAPTAM prévoit que « les communes sont compétentes en matière de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Les EPCI exercent cette compétence en lieu et place des communes membres.

La compétence GEMAPI recouvre les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau ,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette compétence deviendra une compétence obligatoire pour les communautés de communes dès le 1er janvier 2018 et figure dans la liste des compétences d'éligibilité à la bonification de la dotation globale de fonctionnement.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour le transfert de cette compétence à la communauté de communes à compter du 1er janvier 2018.

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement

Yvon BESCOND présente au conseil le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Il présente également au conseil le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Le conseil municipal prend acte des 2 rapports.

Convention de maîtrise d'ouvrage mandatée pour la construction d'un réseau très haut débit à Poul Ar March.

La communauté étant compétente en matière de communication électronique, une convention est nécessaire pour formaliser la participation de la communauté pour les travaux programmés route de Poul ar March.

La participation de la communauté est estimée à 15.840 € TTC.

Accord du conseil autorisant le maire à signer cette convention.

2 - Finances

Tarifs et dotations 2018

Au 01/01/2018

- Eau :		
Abonnement :		18,15€
Consommation de 0 à 100 m3 :		0,40€
Consommation > à 100 m3 :		0,26€
- Photocopies :		
A4 noir & blanc :		0,25€
A4 couleur :		0,60€
A3 noir & blanc :		0,50€
A3 couleur :		1,20€
- Enveloppes :		
Les 10		8,00€
- Concessions dans le cimetière :		
2m ² - 30 ans		134,00€
4m ² - 30 ans		316,00€
Columbarium 30 ans		824,00€
Cavurne 30 ans		350,00€
- Cotisation bibliothèque :		
		20,00€
- Carte de course d'orientation :		
Unité		1,20€
50 et + (pièce)		1,00€
- Cotisation maison des jeunes		
		30,00€
- Cantine :		
Repas enfant :		3,90€
Repas adulte		6,00€
Ticket enfant		4,40€
Accueil cantine		1,20€
(repas fourni par la famille)		
Tarif particulier : 4,30€ (3,90 + 0,40)		

- Garderie : la ½ heure 1,16€

- Location salle polyvalente (Caution 300 €)

Ecoles – Associations de la commune : Gratuit

Autres utilisateurs de la commune

Réunions :	101 €
Apéritif-café-pot :	142 €
Banquet-buffet :	200 €
(2 j consécutifs par le même réservataire 329 €)	

Autres utilisateurs

Réunions :	193 €
Apéritif-café-pot :	277 €
Banquet-buffet :	357 €
(2 j consécutifs par le même réservataire 595 €)	

Prestations complémentaires :

Mise en place et rangement des tables :	53 €
Mise en place et rangement des chaises :	53 €
Supplément pour chaises fixées (réunions) :	53 €
Rangement de la vaisselle : 0,27 € par couvert avec un minimum de 43 €	
Mise à disposition du lave vaisselle : 0,48 € par couvert avec un minimum de 59 €	
Lavage de la vaisselle : 0,82 € par couvert avec un minimum de 102 €	
Balayage de la salle : Forfait 66 €	
Location du vidéo-projecteur : Forfait 41 € (+ caution 300 €)	

La réservation ne deviendra effective qu'après paiement d'un acompte représentant 50 % du prix de la location.

- Locations de tables et bancs :

2,20€ par table (Caution : 40,00€ par table)	
1,10€ par banc (Caution : 20,00€ par banc)	
Avec un minimum de 13 €.	

- Dotation aux écoles pour 2018 :

- Fournitures scolaires école Georges Brassens: 61,00€/élève/an (y compris crédit BCD)
(Base = Nombre d'élèves au 01/01/2018)

- Classe nature : 4,75€/élève/jour
(Deux écoles – 3 jours minimum – 6 jours maximum)

- Arbre de Noël : 4,75€/élève/jour
(Nombre d'élèves présents à la rentrée de septembre)
Ecole Georges Brassens : sur facture
Ecole Sainte Anne : subvention.

- Contrat association école Ste Anne : 666€/élève/an

Les tarifs et dotations 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Demande de subvention exceptionnelle

Une demande de subvention exceptionnelle est présentée par l'Amicale Laïque pour les travaux de peinture réalisés sur leur propriété du carrefour du Château.

Accord du Conseil pour accorder une subvention de 360€ (20% de 1800 €, montant des travaux).

3 - Syndicat d'Electrification (SDEF)

Rapport d'activité 2016.

Michel BARRE présente aux conseillers municipaux le rapport d'activité 2016 du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipeement du Finistère (SDEF). Ce rapport est consultable sur le site internet du SDEF : www.sdef.fr

Le Finistère est divisé en 13 territoires en dehors de Brest Métropole qui a une gestion spécifique.

Le SDEF est présidé par Antoine Corolleur assisté de 13 vice-présidents délégués pour chacun des comités territoriaux.

L'équipe de permanents du SDEF (39 personnes) intervient dans différents domaines : administratif, comptable, informatique et technique.

Les dépenses d'investissement en 2016 ont été de 43M€ dont 35 M€ pour les réseaux. Les principales recettes sont la taxe sur la consommation d'électricité et la redevance R2 versée par ENEDIS et le FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification).

Dans le cadre de la transition énergétique, le SDEF a installé 80 bornes de recharge pour véhicules électriques en 2016. Actuellement 213 sont en service sur le Finistère dont celle de La Forest qui a été réceptionnée mercredi 11 octobre.

Pour l'achat groupé d'énergie en électricité et gaz après appels d'offres, les marchés ont été attribués à EDF ;

Des investissements en éclairage public sont de 8M€ en maintenance et modernisation des 58.000 points lumineux.

Le SDEF finance également des installations photovoltaïques et gère les certificats d'économie d'énergie.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

Travaux secteur Kerjean

Des points lumineux situés dans le secteur de la rue Duguesclin sont régulièrement en panne (points 162 et 165). Pour une remise en état, Engie propose un abandon de la liaison existante entre les points 161 et 162 car l'entreprise suppose qu'il y a une boîte de jonction en défaut entre ces deux points.

Proposition est faite de valider ou non le devis proposé par l'intermédiaire du SDEF à hauteur d'une participation à 100% de la commune, soit 4000 €H.T.

Accord du conseil municipal pour autoriser le maire à signer la convention avec le SDEF.

4 - Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau.

Yvon Bescond présente le rapport annuel 2016 qui a été transmis par voie électronique sur le site de l'observatoire de l'eau et de l'assainissement.

Les abonnés sont au nombre de 810 au 31.12.2016. La consommation moyenne par abonné est de 93,16 m3 pour l'année 2016 contre 96,32 m3 pour l'année 2015.

Le volume d'eau produit a été de 83.771m3, nous avons importé 2394 m3 et exporté 181 m3. Le linéaire de réseau est de 31,12 kms.

Le tarif applicable pour une consommation de 120m3 par an (référence INSEE) est de 1,78€ au m3 au 1er janvier 2017.

Le rendement du réseau a été de 87,8% en 2016 contre 87,2% en 2015.

Après présentation du rapport, le conseil municipal :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable,
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- Décide de renseigner et publier les indicateurs performance sur le SISPEA.

5 - Maison Tanguy à Ty Naot : Demande de transfert de gestion.



La commune souhaite obtenir de la part de l'Etat le transfert de gestion d'une dépendance du domaine public maritime au lieu-dit Ty Naot.

Les éléments faisant partie du transfert de gestion sollicité sont les suivants :

- 1 terre-plein d'une surface de 481,54 m² et son mur de soutènement et de protection en pierre.
- 1 terre-plein d'une surface de 275 m² et son mur de soutènement et de protection en pierre supportant une ancienne maison de passeur.
- 1 dépendance du DPM supportant une rampe en pierres d'une surface de 32 m².

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à solliciter le transfert de gestion,
- Donne pouvoir au Maire pour signer la convention comportant le transfert de gestion.

6 - Election d'un nouveau membre au CCAS et nomination d'un délégué suppléant au SIMIF.

Suite à la démission de son mandat de conseillère municipale de Catherine PANNIER, le Maire propose qu'elle soit remplacée dans sa délégation au CCAS et au SIMIF.

Pour le CCAS, le maire propose la candidature de Roland Porhel.

Pour le SIMIF, c'est la candidature d'Isabelle GUYON qui est proposée pour assurer la suppléance du titulaire Alain Graffe.

Accord du conseil municipal.

7 - Boulangerie : Autorisation à donner au maire pour engager une procédure judiciaire.

Le maire informe les conseillers de l'évolution du dossier « boulangerie »

Un bail a été conclu avec la société Larbi pour la location du bâti « boulangerie » à compter du 22 mai 2017. D'un commun accord entre le bailleur (la mairie) et le preneur (la SARL Larbi), le preneur prenait à sa charge les travaux de remise en état des locaux et en compensation la commune n'encaissait pas de loyer avant le mois de juillet 2017.

Le loyer de juillet a été payé mais pas celui d'août ni de septembre ni d'octobre. Une procédure est donc

engagée pour que la commune puisse récupérer le local dont elle reste propriétaire.

Cette procédure nécessite un acte judiciaire.

Accord du conseil municipal autorisant le Maire à mener cette procédure en désignant un avocat pour défendre les intérêts de la commune.

8 - Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs.

Le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de supprimer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (25.5/35) car l'agent occupant ce poste a fait valoir ses droits à retraite et le conseil avait créé un poste d'adjoint administratif à temps non complet (28 H) à compter du 1er janvier 2017. Ce poste sera supprimé après avis du comité technique siégeant au CDG 29.

Accord du conseil municipal.

9 - Informations diverses

Rentrée scolaire 2017 2018: Les effectifs.

	G.Brassens	Ste Anne	Total
TPS	3	4	
PS	15	13	
MS	14	7	
GS	9	8	
CP	11	11	
CE 1	15	9	
CE 2	17	14	
CM 1	8	14	
CM 2	6	9	
TOTAL	98	89	187
Rentrée 2016-2017	115	81	196
Rentrée 2015-2016	111	84	195
Rentrée 2014-2015	110	97	207
Rentrée 2013-2014	118	94	212
Rentrée 2012-2013	111	106	217
Rentrée 2011-2012	119	106	225
Rentrée 2010-2011	107	116	223
Rentrée 2009-2010	126	116	242
Rentrée 2008-2009	118	117	235
Rentrée 2007-2008	116	116	232
Rentrée 2006-2007	111	119	230

Répartition par classes

Ecole Georges Brassens	Ecole Sainte Anne
TPS - PS : 1 Classe 18	TPS - PS - MS : 1 classe 24
MS - GS : 1 Classe 23	
CP - CE1 : 1 Classe 20	GS - CP : 1 classe 19
CE 1 - CE2 : 1 classe 23	CE1 - CE2 : 1 classe 23
CM 1 - CM2 : 1 classe 14	CM1 - CM2 : 1 classe 23

Sandrine GORREC, locataire de la commune pour son cabinet infirmier situé Place du Château, a résilié son bail à compter du 7 novembre.

Christine LEMOINE, adjoint administratif a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 2017.

Incivilités : Des dégâts ont été constatés au terrain de foot en juillet et octobre, à la salle de sports en juillet, à la salle de gymnastique en

octobre.

Cabinet médical : Le dossier (plans de masse et plans des locaux) est présenté au conseil. La construction est prévue par Finistère Habitat pour une livraison en 2020.

Rythmes scolaires : La question du retour ou non à la semaine de 4 jours sera évoqué au conseil d'école du jeudi 19 octobre prochain.

10 – Questions diverses :

Isabelle Guyon s'inquiète du **stationnement des voitures près du château de Joyeuse Garde** sur le cheminement piéton. Le maire Yvon Bescond lui répond que le problème est identique dans plusieurs secteurs de la commune et que si on intervient pour empêcher le stationnement à cet endroit, il faudra également le faire dans les autres secteurs concernés. Affaire à suivre...

Emmanuelle ABILY intervient pour signaler que la société Récréabois a quelques semaines de retard pour **l'aménagement dans le parc Taliésin**.

Les **travaux de finition (carrelage – peinture – douches) dans la salle de sports** seront réalisés après étude des devis en cours.

Le **père Noël** sera présent au marché le samedi matin 16 décembre.

L'**expo de l'atelier des arts Forestois** aura lieu les 25 et 26 novembre.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2017**. Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent venir s'inscrire en Mairie.

Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.



Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. L'HOSTE Hervé – 12 bis route de Beg ar Groas – Remplacement d'une véranda
- Mme ARZUL Sophie – 8 rue des Ormes – Mur de soutènement

Accords :

- M. LAVIGNE Jean-Christophe – Changement fenêtres et porte-fenêtre
- Mme ARZUL Sophie – 8 rue des Ormes – Mur de soutènement

Permis de construire

Demande :

- M. PARSY Olivier et Mme CARAES Hélène – Lot 7 Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

Accord :

- Elevage des lutins de Cornouaille – Moulin de la Grande Palud – Création d'un hangar agricole, d'une nurserie canine au sein d'un logement et box chevaux

Etat Civil

Naissances :

- Théo DONNY NICOLAS, né le 30 septembre à Landerneau, domicilié 3 allée de Ker Arzel
- Azélie SCAPIN, née le 5 octobre à Landerneau, domiciliée 1 route du Boullac'h
- Inès BOUZÉLOC, née le 10 octobre à Landerneau, domiciliée 1 route de Kergréac'h
- Évane GÉLÉBART, née le 24 octobre à Brest, domiciliée 6 Parc Vilaric

Décès :

- M. Jean Paul MESANGROAS, domicilié Pont ar Bellec, décédé le 27 septembre.
- M. Jean-Pierre PÉRON, domicilié 2 rue Duguesclin, décédé le 1^{er} octobre.
- M. Jean Pierre RIDARD, domicilié 32 route de Kerhuon, décédé le 16 octobre.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera **devant le monument aux Morts de SAINT THONAN** pour l'ensemble des communes de LA FOREST-LANDERNEAU, SAINT-DIVY et SAINT-THONAN **le dimanche 12 novembre 2017 à 11h15** à l'issue de la messe qui débutera à 10h30 en l'église de SAINT-THONAN.

Les anciens combattants des trois communes sont invités à se rassembler à 10h15 devant la mairie de SAINT-THONAN.

Une gerbe sera déposée devant le monument aux Morts de LA FOREST-LANDERNEAU le 12 novembre à 09h45 par la municipalité et les anciens combattants.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **novembre 2001**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Elagage

Comme tous les ans, il est demandé aux propriétaires concernés de bien vouloir procéder à la coupe de la végétation qui déborde sur le domaine public.

Cette année, une attention particulière sera à porter sur la proximité des lignes téléphoniques aériennes. En effet, compte tenu du déploiement de la fibre optique sur la commune, toutes les lignes devront être bien dégagées afin de permettre l'intervention des opérateurs chargés de la pose des nouvelles lignes.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 21/09/2017. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 23mg/L.

Animations

Repas des seniors

Dimanche 22 octobre à midi, le Maire, accompagné de Marie-Renée PAGE, Vice-présidente du CCAS, et de quelques élus municipaux, recevait 83 personnes de 65 ans et plus, invités pour le repas des seniors au restaurant « La Capsule ». Les doyens du jour étaient Claudine ROUDAUT, 91 ans, et Paul SIRODOT, 90 ans.



De gauche à droite : Solange DREO – Michel BARRÉ, Marie-Renée PAGE – Isabelle GUYON – Paul SIRODOT – Claudine ROUDAUT – Yvon BESCOND.

La députée, Graziella MELCHIOR, et la conseillère départementale Marie-Josée CUNIN, étaient présentes à l'invitation du Maire.

Animation : Fête du potiron

Le vendredi 20 octobre a eu lieu la fête du potiron aux portes du château de la Joyeuse Garde.

Au programme contes et dégustation de soupes !

Brigitte et Catherine nous ont embarqués dans leur monde merveilleux avec les très jolies histoires contées de Cornebidouille, à la création du monde, en passant par l'histoire fabuleuse de la sorcière des quatre vents et l'histoire des deux bossus...



De quoi nous mettre en appétit pour déguster les soupes des 7 chaudrons confectionnées par les Forestois !!!!



Un très joli moment partagé pour annoncer l'automne. »

Week-end des Arts Forestois



Le week-end des Arts Forestois accueillera pour son édition 2017 **Brigitte SIMON, invitée d'honneur.**

Née dans la région parisienne, elle rejoint Brest à l'adolescence et y passe son certificat d'aptitude et de formation artistique supérieur, suivi d'un diplôme national de peinture aux beaux-arts de Rennes.

Il serait bien trop long dans cette rubrique d'évoquer l'ensemble des participations aux expositions, salons et galeries de notre région, ainsi que les prix ou distinctions obtenus.

Mais Brigitte SIMON n'est pas seulement un peintre régional, elle dispose également de références nationales et internationales : Paris avec la biennale de la femme au Grand Palais, la mairie du cinquième et les espaces Pierre Cardin et Magenta, Marseille, Maison Lafitte et Deauville, fréquentant également à l'étranger les cimaises de Hollande, Belgique, Pays de Galles et Chili. Elle a reçu en 2014 la médaille d'argent de la Renaissance Française pour le rayonnement culturel.

Son univers : pelotes de lignes et de couleurs, corps indolents ou dynamiques occupant la quasi-totalité de leur espace pictural, nous donne une expression puissante et sincère, ouverte à tous les rêves qui l'habitent et qui nous habitent.

Tout cela fait sans conteste de Brigitte SIMON l'une des pierres angulaires de ce vaste et talentueux édifice artistique breton si varié et si présent.

A découvrir ou redécouvrir avec des dizaines d'autres talents au :

WEEK END DES ARTS FORESTOIS, LES 25 ET 26 NOVEMBRE, SALLE POLYVALENTE.

Informations diverses

Don du sang



Les collectes de sang pour **le mois de novembre 2017** auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) – rue du Docteur Pouliquen à Landerneau, les :

Lundi 27 novembre de 15h à 19h

Mardi 28 novembre de 14h à 18h

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre de 8h à 12h

Ecole Georges Brassens

Visite à l'exposition Picasso



Vendredi 29 septembre, tous les enfants d'élémentaire, du CP au CM2, ont eu la chance de visiter l'exposition Picasso à Landerneau. La visite était accompagnée d'une animatrice culturelle, qui a donné des explications sur l'œuvre de Picasso et son évolution d'artiste. S'en est suivi un jeu de piste artistique, composé de questionnaires qui ont permis aux enfants de s'interroger sur les œuvres, leur composition et leur origine, ainsi que sur les émotions qu'elles procurent. Une très belle exposition !



APE Ecole Georges Brassens

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 4 NOVEMBRE de 11H00 à 12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.



VENTE DE SAPINS



Dimanche 03 décembre 2017
 (10h – 13h salle polyvalente)

A l'occasion du Marché de Noël, l'A.P.E. de l'école Georges BRASSENS proposera sa traditionnelle vente de sapins.

Commande de sapins, « mode d'emploi » :

Passez commande auprès de Pauline BENOIT (tél. 06.84.28.17.18 ou par mail ape.laforest@gmail.com) ou déposez votre bulletin à l'école.

Le bon de commande et le règlement devront être remis pour le **vendredi 24 novembre** (les chèques sont à établir à l'ordre de l'APE Ecole Georges BRASSENS).



BON DE COMMANDE – VENTE DE SAPINS

NOM – Prénom : Tél :

Notre fournisseur de sapins :



	TAILLE	PRIX	QUANTITE	TOTAL
GRANDIS	150 / 175 cm.	17,00 €		
GRANDIS	200 / 250 cm.	21,00 €		
NORDMANN	125 / 150 cm.	20,00 €		
NORDMANN	175 / 200 cm.	26,00 €		
			TOTAL	

Spectacle JMF

Le lundi 25 septembre, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont assisté à un concert organisé par les Jeunesses Musicales de France. Il était intitulé « Finn Mc Cool ». Les enfants ont beaucoup apprécié ce spectacle sur la musique irlandaise et ses légendes. Agnès et Joseph Doherty leur ont fait découvrir la légende du « Leprechaun » et du géant Finn Mc Cool.



APEL Ecole Ste Anne

Ecole Sainte-Anne
Kig ha Farz
le Dimanche 19 Novembre 2017



12 € le repas par Adulte (boisson non comprise)
 10 € la part à emporter
 5 € par enfant de moins de 12 ans
 Gratuit pour les moins de 4 ans

10h30 : vente de gâteaux
 11h45 : vente de parts à emporter
 12h00 ou 13h30 repas sur place :
 Potage - Kig ha Farz - Endives - Fruit ou glace - Café

Coupon de réservation

RÉSERVATION :
 Fabrice JESTIN - Tél. 02 98 20 22 32 (après 18h)
 Mail : favaemlu.jestin@orange.fr
 Annie ABGRALL - Tél 02 98 20 30 70
 Mail : jean-christophe.abgrall@wanadoo.fr
 ou déposer le coupon de réservation à l'école Ste-Anne
 (réservation souhaitée pour le 07 novembre 2017)

Nom et prénom :
 Nombre de repas adultes :
 Nombre de repas enfants moins de 12 ans :
 Nombre de repas enfants moins de 4 ans :
 Nombre de parts à emporter :
 Service de 12h ☐ Service de 13h30 ☐

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau. Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 7 novembre	1 ^{ère} séance 9h30	2 ^{ème} séance 10h15
Mardi 21 novembre	1 ^{ère} séance 9h30	2 ^{ème} séance 10h15

Inscriptions :

Tél : 02 98 43 63 97 Céline David - Rpm Interco



Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres

Ouvertes à tous.

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons

recommandés.

Renseignements auprès de :

- Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
- Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées
06/11/2017	Le cranou (forêt)
13/11/2017	Landerneau (les pâquerettes)
27/11/2017	Loperhet (Rostiviec)
04/12/2017	Saint-Thonan

Une marche plus courte est proposée le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois.

Inter-club : Mardi 7 novembre : La Forest (dominos seulement)
 Mardi 14 novembre : Guipavas
 Mardi 14 décembre : Plouédern (pétanque à la mêlée)

Travaux manuels : mardi 21 novembre (toujours le 3^{ème} mardi du mois).

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.

Assemblée générale : jeudi 7 décembre à 11h à la salle polyvalente

JGF toutes sections : Sortie ciné



La JGF toutes sections propose à tous ses adhérents, à leurs familles et à leurs proches une sortie cinéma pour la projection du film

PADDINGTON 2
Samedi 9 décembre à 17h
Cinéma Le Rohan à Landerneau

Tarif : 4€ (enfants et adultes)

Billets à retirer auprès des responsables de section.

A l'issue du film, nous vous invitons à la salle polyvalente de la Forest pour le pot de fin d'année.

JGF Badminton

Badminton, le sport sans prise de tête

L'association Joyeuse Garde Forestoise (JGF) propose de nombreux sports, pratiqués en compétition ou simplement pour le loisir. Le badminton fait partie des sports pratiqués uniquement pour s'amuser et c'est ce qui en fait sa réussite.

Créé en 2001, le club de badminton a toujours eu pour but d'amuser les petits comme les grands, sans prise de tête. Les adhérents disposent d'horaires plutôt vastes qui leur permettent donc de venir quand ils sont disponibles.

Le nombre d'adhérents a encore augmenté cette saison, pour le plus grand plaisir des encadrants. Cependant, il est encore possible d'accueillir de nouveaux adhérents pour pratiquer ce sport amusant et à la portée de tous.



Le bureau. Les membres du bureau contribuent à la réussite du club ; son président, Alain Garnier, est entouré de Lucie Calvez, trésorière, de Nathalie Gallet, au secrétariat et à la communication, ainsi que d'Elisa Jaouen et Marine Nuzillat, encadrantes.

Pratique : Les séances non encadrées se déroulent le mardi de 19h30 à 22h30 et le vendredi de 20h à 21h30 et sont destinées à l'ensemble des adhérents.

Les séances encadrées (par Alain Garnier) se déroulent le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les jeunes débutants et de 19h30 à 20h30 pour l'ensemble des adhérents (séances de perfectionnement).

Renseignements supplémentaires : par courriel, garnier.alain7@wanadoo.fr ou à la salle omnisports sur les créneaux horaires indiqués.

JGF Football – Opération ferraille

La JGF section football organise du 28 octobre au 11 novembre une opération ferraille (toutes les ferrailles admises : carcasse de voiture, frigo, congélateur sauf micro-ondes et informatique)

Des bennes seront à disposition au terrain de football. Vous pouvez apporter vous-même votre ferraille ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, nous irons récupérer à votre domicile.

Contact : Morvan Jean - Yves 06.24.86.68.71

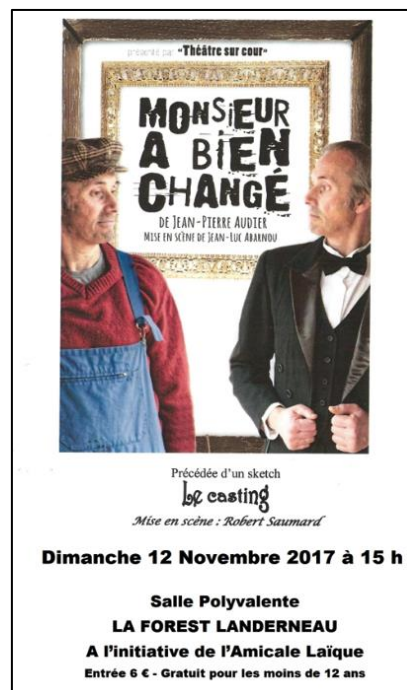
Amicale Laïque

Pièce de théâtre le 12 novembre

L'Amicale Laïque vous propose le dimanche 12 novembre à 15h00, à la salle polyvalente de La Forest, une pièce de théâtre.

La troupe « Théâtre sur cour » présentera la comédie « Monsieur a bien changé » de Jean Pierre Audier. La pièce a déjà attiré un large public, dans plusieurs salles de la région. Ceux qui ont assisté à la pièce jouée il y a un an déjà, se souviennent d'un excellent après-midi. Cette programmation devrait séduire tout autant !

Entrée 6€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.



Premier concert hors Finistère de la Chorale Mélimélodie

Dans le cadre d'un échange avec Canta Koumé, chorale du Maine-et-Loire, une quarantaine de choristes de Mélimélodie ont été accueillis chez leurs homologues des environs de Saumur et Angers.

Ils ont participé à quelques ateliers de chant le samedi après-midi et le dimanche matin et donné un concert en l'église de Gennes le samedi soir.

Ce week-end a été riche de chansons, de bonne humeur, de convivialité et d'échanges fructueux.

Au cours de l'année 2018, Mélimélodie organisera quelques rencontres pour fêter ses dix ans et ne manquera pas de convier ses amis du Maine-et-Loire à l'une d'entre elles.



Section modélisme

La section modélisme de l'Amicale Laïque pourrait accueillir encore quelques membres.



En ce moment les adhérents construisent des petits voiliers (50cm), des remorqueurs américains à moteur électrique et radiocommandés, mais aussi des chars à voile classe 0, utilisant électronique et radiocommande...

Pour vous inscrire ou faire un essai, merci de prendre contact avec Lucien Blanc - Par téléphone : 0664732941 - Par courriel : lucien.blanc@gmail.com

Téléthon



Le Comité fête ses 20 ans

TOURNOI FOOT 24 novembre – Kersaint-Plab.

FEST-NOZ 25 novembre – Saint-Divy

TOURNOI BADMINTON 8 décembre - Kersaint-Plab

Programmation en cours pour le 9 décembre - Saint-Divy

- **Vendredi 7 novembre à 20h00**, Maison des Bruyères de SAINT-DIVY - Assemblée Générale et Réunion Téléthon
- **Mardi 19 décembre à 19h00**, Maison des Bruyères de SAINT-DIVY - Remise des fonds récoltés lors des manifestations 2017 au représentant de l'A.F.M.

Toute personne souhaitant intégrer le Comité d'Animation des Quatre Clochers sera la bienvenue. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Contact : Patricia TERROM au 06-64-34-79-33

Vos annonces

Annonces de particuliers

- ✚ Dame sérieuse avec expérience, **cherche heures de ménage ou repassage**. Accepte CESU. Tel : 06.32.12.21.57

- ✚ **Vends bois de chauffage** feuillus ou tout chêne 30 ou 50, livraison possible. **Vends planches en chêne ou en platane** en 4 ou 5 épais, en 2 et 3 mètres. **PRIOL KOAD FOREST - 06.88.18.56.14**

Café de la Gare

Jeudi 16 novembre à partir de 18h

Soirée Beaujolais nouveau

.... ou l'occasion d'une soirée conviviale avec casse-croûte

Vendredi 17 novembre à 21h

Théâtre d'impro

Le théâtre d'impro et la Drim Tim de Morlaix reviennent au Café. Ils seront six pour relever les défis que vous allez leur lancer et créer sous vos yeux un nouveau cabaret d'improvisation.

Dimanche 26 novembre à partir de 11h30

Repas crêpes au Café

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment, sur place ou à emporter.

Fériés : Le Café sera ouvert avec dépôt de pain les mercredi 1^{er} et samedi 11 novembre de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30

La Capsule

☎ 02.98.44.96.31 – lacapsule29@orange.fr

Toute l'équipe de La Capsule se mettra à nouveau sur son 31 pour vous accueillir lors de la nuit de la Saint Sylvestre.



Pour cette occasion, nous vous proposons un repas dansant jusqu'à l'aube

Menu à 80 € boissons comprises

DATES A RETENIR

Jeudi 2 novembre : Rougaille / Saucisse

Jeudi 9 novembre : Kig Ha Farz

Jeudi 16 novembre : Couscous

Jeudi 23 novembre : Tartiflette

Jeudi 30 novembre : Chili con carne

Renseignements et réservations (places limitées)
au 02.98.44.96.31 ou au 06.75.77.47.25

✚ **Vaccination contre la grippe :** Le vaccin est la protection la plus sûre et la plus efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez-vous. La MSA rembourse le vaccin pour les personnes de 65 ans et plus et les

autres personnes à risque. Chaque année en France plus de 2 millions de personnes sont touchées par la grippe. En 2016, 14400 décès ont été recensés. Cette année encore, la MSA, qui gère le régime d'assurance maladie de plus de 3 millions de personnes issues du secteur agricole, se mobilise et encourage ses adhérents à se protéger contre la grippe. Même si personne n'est immunisé contre la grippe, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Des complications sévères (bronchites aiguës, difficultés respiratoires...) peuvent apparaître chez les personnes les plus fragiles. Pour eux, à savoir, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque, la MSA prend en charge le vaccin. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

